

**Arrêté du 2 février 2017 portant nomination à une commission régionale de discipline
NOR : JUSC1702290A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article L. 824-9 du code de commerce ;

Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes d'Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, en date du 8 novembre 2016 ;

Vu la proposition du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Reims, en date du 25 octobre 2016 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Reims, en date du 8 novembre 2016 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Reims :

En qualité de président

M. Francis MARTIN, président de chambre à ladite cour, titulaire.

Mme Véronique MAUSSIRE, conseillère à ladite cour, suppléante.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Marc SIMON, conseiller à la chambre régionale des comptes d'Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, titulaire.

M. Roger CAMPARIOL, premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, suppléant.

En qualité de membre de l'enseignement supérieur spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Ababacar MBENGUE, professeur de l'enseignement supérieur à la faculté des sciences économiques, sociales et de gestion de Reims, titulaire.

Mme Pauline PAILLER, professeure de l'enseignement supérieur à la faculté de droit et de science politique de Reims, suppléante.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Michel VANDESOMPELE, président du tribunal de commerce de Reims, titulaire.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Eric MAERTE, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Reims, titulaire.

M. Dominique DE ROUZE, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Reims, suppléant.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 2 février 2017.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
et par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE